



## Surendettement et société de recouvrement

Par **bibounette34**, le **21/01/2015 à 16:32**

Bonjour, rnj'espère que vous pourrez m'aider...rnVoilà depuis mai 2014 je n'ai pu régulariser mes crédits car après une grosse dépression je me suis retrouvée en mi-temps thérapeutique et la CPAM ne m'a pas versée mes indemnités durant 4 mois. Ceci ne me permettant d'honorer mes créances. J'ai contracté un prêt renouvelable entre autre chez SOFINCO, le 18 décembre 2014 il me demande de régler 412.90€ pour les retards capital restant du 1426€ le même jour je reçois une lettres de SELAS OFFIALES me réclamant 1680€. Après plusieurs appels, mail, ... Je leur dit bien ne pas ignorer ma dette et propose d'échelonner celle ci. Ils refusent mais me demande de demander à des amis de me prêter la dite somme. Aujourd'hui un autre mail me réclame 1700€ je tel à SOFINCO qui me dit ne pas avoir mon dossier puisqu'il est parti au recouvrement. Tel au recouvrement, qui ne veut pas échelonner et me dit que les augmentations sont due aux intérêts de Sofinco. Est ce possible? Comment faire? Je compte leur envoyer par recommandé ma demande d'echelonnement. rnMerci de bien vouloir me donner votre avis